

2^{DA} SESSIONE URDINARIA DI U 2025
RIUNIONE DI I 2 È 3 D'OTTOBRE DI U 2025

2^{ÈME} SESSION ORDINAIRE DE 2025
RÉUNION DES 2 ET 3 OCTOBRE 2025

N° 2025/O2/056

Question orale déposée par le groupe « Avanzemu »

OBJET : FILIÈRE BOIS

Monsieur le Président du Conseil exécutif,

Pour mémoire, la Corse dispose d'un patrimoine forestier exceptionnel, avec près de 500 000 hectares, soit 60 % du territoire, un taux largement supérieur à la moyenne nationale. C'est une richesse unique, composée de résineux emblématiques comme le Pin laricio, et de feuillus de qualité, notamment des chênes verts. On l'a souvent répété : nos forêts sont globalement en meilleure santé que celles du continent français. Cette réalité ne doit pas masquer une évidence : elles ne suffisent pas à fournir du bois de qualité pour la construction, et leur potentiel reste dramatiquement sous-exploité.

Les problèmes sont connus, recensés, répétés depuis des années. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : environ 40 000 m³ de résineux et 20 000 m³ de feuillus mobilisables par an, dont à peine la moitié en bois d'œuvre. L'exploitation est limitée, freinée par l'absence de pistes forestières, par des équipements vieillissants, par un manque criant de structuration et d'innovation. La transformation, elle, reste archaïque, centrée sur de gros bois, sans innovation vers des débouchés modernes comme par exemple, le lamellé-collé.

Pourquoi ne pas avoir donné l'exemple, notamment dernièrement, lors de la construction du bâtiment de l'ODARC à Migliacciaru, dont chacun sait que le bois ne provient pas de nos forêts insulaires ?

Pendant ce temps, nous importons chaque année près de 20 000 m³ de bois, pour une facture de 13 millions d'euros, quand la production locale plafonne péniblement à 7 000 m³, peut être plus ces deux dernières années. Nos artisans doivent se contenter de produits de faible valeur comme des bastaings, lambourdes, bois de coffrage. Un marché dominé par l'offre extérieure, des entrepreneurs isolés, des investissements industriels quasi inexistantes : voilà la réalité !

Le Collectif pour la forêt corse, dès 2022, avait tiré la sonnette d'alarme : « ne pas surestimer la ressource », disaient-ils. Ils alertaient déjà sur la pénurie de bois de qualité et la nécessité d'une véritable politique sylvicole. Trois ans plus tard, en septembre 2025, les exploitants et scieurs ont créé le *sindacatu di i prufessiunali di a foresta corsa* pour tenter de survivre et de se faire entendre.

Face à cela, vous avez annoncé, lors des Assises de la forêt et du bois d'octobre 2023, un plan de 20 millions d'euros sur cinq ans, avec 8 millions dès la première année. Sur le terrain, les professionnels ne voient rien, les engagements restent invisibles, et la filière continue de s'enfoncer.

Où sont passés ces 8 millions d'euros ? Quels résultats concrets pour la filière ?

Nous ne parlerons jamais de coquille vide mais, pour autant, il manque beaucoup de choses : la définition du gisement, sa classification, sa répartition, ses modalités de gestion. Sans ces données, comment prétendre bâtir une stratégie efficiente ?

Vous parlez de relance, mais il n'existe toujours pas de politique de gestion forestière à long terme pour garantir la qualité de nos forêts et du bois.

Les défaillances sont nombreuses : sur la cartographie de l'écosystème productif, sur l'économie circulaire, sur le schéma de gouvernance, sur la formation, sur l'innovation, sur les partenariats locaux, ...

Quant à la seconde transformation, grande oubliée et pourtant étape-clé ! Car elle permet de créer de la valeur ajoutée et des emplois durables.

La forêt de Corse doit être reconnue, à l'instar de l'eau, comme un bien commun, et non comme une variable d'ajustement dans la PPE.

Nous demandons que la filière bois retrouve toute sa place dans l'aménagement du territoire en Corse, à travers un PADDUC qui réponde aux enjeux de développement de la filière, en matière de construction par exemple, en valorisant la ressource, en s'appuyant sur nos exploitants, sur nos scieurs, nos architectes, nos agents et les acteurs locaux.

C'est une invitation à dépasser une vision statique et fataliste et donc à repenser la dynamique d'un territoire dans sa globalité, à travers l'agro-sylvo-pastoralisme, la protection incendie de nos villages, la relance économique et la création d'emplois.

Plus globalement nous attendons toujours de la Collectivité de Corse, cheffe de file de la politique forestière, de ses offices et agences, la définition d'orientations économiques claires, en prise avec les difficultés réelles de la forêt corse aujourd'hui. Une partie de la destination des millions que vous annoncez se résume à l'ouverture de pistes, certes, mais pour quelle retombée ? Quant à l'autre, a-t-elle été fléchée au-delà de la dotation en matériel du corps des sapeurs-forestiers ?

Pour conclure, et ne pas endosser l'exclusivité d'une analyse critique, comment comprendre alors, deux années après les assises de la forêt organisées par notre Collectivité, les motivations ayant amené la création d'un syndicat d'exploitants qui exprime un déclin historique de la filière ?

Le STC ONF semble tout aussi inquiet ces jours derniers lorsqu'il rappelle à la CdC que les personnels ne laisseront pas leur travail de gestion forestière être remis en

cause par quiconque, sans oublier l'absence de vision de développement de la forêt privée, qui a pourtant un rôle primordial à jouer dans cette matrice.

Quels moyens comptez-vous déployer pour relancer durablement la filière bois, et mettre en œuvre une politique publique à la hauteur des enjeux forestiers et économiques de la Corse ?